

Comité Technique Spécial GSO
Du 15 juillet 2013 à 9 heures 30

Reçu le

09 DEC. 2013

ORDRE DU JOUR

INRAP GSO

- 1 - Approbation du procès-verbal du CTS GSO du 12 décembre 2012 (pour avis)
- 2 - Suivi des points (pour information)
- 3 - Bilan social - Organigramme LGV - Organigramme DIR - DOM (pour information)
- 4 - Bilan de l'activité 2012, prévisions 2013, état de la concurrence (pour information)
- 5 - Point sur les UDS (pour information)
- 6 - Etat d'avancement du projet d'harmonisation des DIR (pour information)
- 7 - Point sur les implantations GSO - DOM (pour information)
- 8 - Point sur les dotations de consommables en centre : photocopies, livres, matériel de chantier... (pour information)
- 9 - Allocation PAS et PUI 2013 (pour information)
- 10 - Point sur le SGA (pour information)
- 11 - Divers

LISTE DES PRÉSENTS

Représentants du personnel

Siégeant avec voix délibérative

Philippe CALMETTES (SUD Culture Solidaires)
Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)
Benoît OLIVEAU (CNT)
Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Siégeant sans voix délibérative

Aline BRIAND (SUD Culture Solidaires)

Représentants de l'administration

Titulaires

Odet VINCENTI, Président
Patrick BRETAGNE, Administrateur

Secrétaires de séance

Arnaud MOY, contrôleur de gestion
Aurélié Plaisant, agent administratif

Christine Fouilloud, secrétaire adjointe pour OS

La séance est ouverte à 9 heures 50 sous la présidence de Monsieur VINCENTI, le quorum est atteint avec 3 représentants sur 5.

1. – Approbation du PV du CTS du 03 avril 2013

SUD : réception par courrier dans la documentation du CT pas de correction en amont possible.

L'approbation est reportée.

2. – Suivi des points (pour information)

- Donner des exemples de conventions aux O.S
- Plan Assurance Qualité : à diffuser
- Documentaliste Midi Pyrénées : arrivée le 2 septembre
- Droits aux congés : attente de la décision du M.C.C
- Etat des centres archéologiques : renouvellement acté. Sud souligne les problèmes avec cette société qui utilise des CDD « jetables » en permanence. Le président précise que les temps de nettoyage seront augmentés.
- Dotation en appareils photographiques : dans le cadre du CHS, rappel du directeur sur les règles de l'institut : attribution nominative mais l'achat n'est pas imposé sur un appareil, le choix est possible. Le contrôleur de gestion précise qu'une enveloppe de 5000 € est prévue à cet effet. SUD précise que l'entretien est à faire chez un photographe. CNT rappelle qu'un agent utilise son matériel personnel depuis des années par manque de moyens (perche).
- SUD rappelle également le problème des téléphones attribués à 1 RO, si absent plus de tél de chantier, ce qui a fait l'objet d'une saisine en CHS.
- Point sur le tutorat des nouveaux RO : actions en cours (Sud précise ne rien avoir entendu parler en région Midi Pyrénées)
- Politique de relation avec les SRA : point à faire dans le prochain CHS pour avoir les retours sur les actions menées en Midi-Pyrénées. Le président demande à faire remonter tous mails ou propos oraux. Il a été constaté un refus de RO la veille du démarrage d'une opération. Sud précise que le problème existe également dans les DOM, ce à quoi le président répond que les personnes concernées quittent bientôt leurs fonctions.

Points à retirer :

- documentaliste Midi Pyrénées
- moyens octroyés aux adjoints AST
- état des centres archéologiques et marché de nettoyage
- dotations en téléphones, ordinateurs, appareils photo et outillage de chantier
- devenir de la cellule stabilisation-conservation du mobilier
- politique d'affectation des agents en GSO. Le président indique le délai d'un mois entre la planification et le démarrage d'une opération.
- point sur l'évaluation des agents de la filière administrative et sur l'expérimentation mise en place pour la filière scientifique et technique.

3. – Bilan social :

Organigramme :

- Au niveau des documentalistes, il y en a un seul par DIR. Tristan gère les 3 régions et la nouvelle documentaliste gère Midi Pyrénées
- SUD évoque la difficulté rencontrée du fait que l'AT ne soit pas basé en Midi Pyrénées ; l'administrateur précise qu'il n'y a pas eu de candidat.
- Modifications des noms des A.P (cela sera fait conjointement avec le CSP et l'assistante RH quand les AP auront reçu leur lettre de mission).

CDD opérationnels :

2 ETPT CDD ont été acquis pour faire face aux besoins en cours, à l'heure actuelle cela représente une disponibilité de 7 mois de contrats. SUD évoque le manque de personnel sur toutes les opérations. Le Président répond que nous en aurons plus lorsque des agents seront libérés d'autres fouilles ; le plafond d'emploi et les NAF limitant le nombre de CDD, le fonctionnement de l'inrap n'est pas fait pour faire face à la concurrence

Le Président précise que si un « Naf » travaille sur une opération cela doit être décompté sur cette opération même s'il y a un dépassement des jours-hommes. Cela doit faire l'objet d'une demande à l'AST.

SUD répond que c'est que le budget de l'opération est trop court.

CNT demande à ce que le tableau 4 évoque les données en nombre de contrats plutôt qu'en nombre d'individus

L'Administrateur précise que les contrats courts sont plus faciles pour effectuer les réaffectations si report d'opération et tranches conditionnelles au dernier moment, ce que ne permettent pas les contrats longs

4. – Bilan de l'activité 2012 :

Modifier le titre du tableau de perspective de fouilles (2013 et non 2003)

5. – DOM :

Prime de 40 % :

Tant qu'il n'y aura pas de réponse de la DGAFP et de la direction du budget la situation restera au statu quo. La disparité est toujours existante entre les agents qui perçoivent la prime et ceux qui ne la touchent pas.

Le repyramidage est aussi au statu quo

Local Martinique :

Le nouveau bâtiment trouvé a été présenté et accepté en CHS central. Le bâtiment est suffisant pour pouvoir accueillir 2 post-fouilles en même temps. Il n'est pas prévu que les agents s'y installent pour faire leurs rapports, de même qu'il n'est pas prévu pour l'instant d'y affecter des agents.

Pour le cas de St Martin, il n'y a pas de local disponible. Il y a bien des fouilles en attente de post-fouille mais la difficulté d'y trouver un local est grande. La « pire » solution envisagée est de rapatrier le mobilier à Gourbeyre pour l'étudier. A St Martin, le seul bâtiment de l'Etat est complètement plein. C'est un dossier politiquement compliqué.

SUD Culture Solidaires : Pour les opérations éloignées en Guyane (avion + pirogue) il faudrait prévoir dans les budgets d'opération des temps supplémentaires de trajet et d'intendance (visites médicales, autorisations préfectorales ...)

ADMINISTRATEUR : ces informations sont remontées régulièrement à la DAF.

PRÉSIDENT : L'AST doit prévoir les moyens humains en conséquence. Sinon, le certificat administratif permet les remboursements des dépenses engagées.

SUD Culture Solidaires : et pour le cas des recrutements dans les DOM ?

PRESIDENT : il y aura un arbitrage par l'AST le moment venu.

6. – Equipement informatique du laboratoire du Musée d'Aquitaine :

PRÉSIDENT : Nous n'avons pas eu d'information particulière au sujet de problèmes existants. Le cas viendrait du fait que les agents utilisent le réseau du musée d'Aquitaine qui aurait subi des problèmes. Il y a eu une intervention de TRSB et de la logicienne et il semblerait que le problème soit réglé.

7. – Recrutement :

Au niveau des propositions de recrutement, ce sont les AST qui ont fait le choix de priorisation des postes sur la base des suppléances.

Demande de la liste des postes occupés par les agents cdd en DIR :

- secrétariat-standard
- agent administratif
- assistant technique
- gestionnaire de conventions

Président : poste de DAO PAO en Poitou Charente pour la personne requalifiée en cat 3

SUD : donc dans les DOM si agent PAO requalifié normalement il serait sur un poste de PAO?

Président : oui

SUD : demande d'un listing des postes PAO/DAO en GSO

3 tours de résorptions de la précarité à venir

Président : la seule façon de changer de catégorie actuellement est la nomination au choix mais qui nous échappe

8. – Harmonisation des DIR :

PRÉSIDENT : La réunion entre la DG et les instances syndicales a été repoussée en septembre. CT en janvier et CA en mars pour une mise en place dans 1 an.

Les OS ont demandé la documentation pour la réunion de septembre, elles n'ont rien reçu pour l'instant.
A la mise en place il y aura des mesures de formation, d'adaptation qui seront mises en place sur plusieurs années pour arriver au résultat visé.
Le cas des DOM a été évoqué pour prise en compte.

9. – Implantations :

Pessac : le déménagement initialement prévu à Bègles face à la DIR est finalement impossible faute de calendrier de mise à disposition compatible. La recherche d'un nouveau local est toujours en cours.

SUD Culture Solidaires : une Base/DIR est elle envisagée ?

PRÉSIDENT : Je ne suis pas partisan d'une base/DIR, à la différence de l'adjoint-administrateur. La DIR actuelle coûte 90 €/m², c'est peu cher par rapport au marché actuel. Dans le cadre de l'harmonisation des DIR et de l'arrivée d'un surcroît de personnel à la direction interrégionale, il n'y aurait pas assez de place. Les 2 cas (DIR seule, et DIR/base) sont envisagés.

SUD Culture Solidaires : Si on met en place une base/DIR on réduit le nombre d'implantations nationales, qui est limité pour l'INRAP, et cela permet de nouvelles implantations.

PRÉSIDENT : Une étude de mobilité a été menée. Il y a eu environ 2/3 de réponses des agents concernées (env. 50) pour voir vers quelle zone géographique lancer la recherche. Une étude de programmation va être lancée pour connaître les besoins de chacun pour que le cabinet puisse définir les surfaces et les besoins de chacun dans son poste. Les réunions auront lieu en juillet pour des résultats en septembre afin de missionner une agence qui nous cherchera un local.

SUD Culture Solidaires : Etes vous sûr que tous les agents de Pessac soient relogés dans 1 an ?

PRÉSIDENT : oui, ça dépend du choix du projet retenu. J'ai demandé au SAGI qu'il n'y ait qu'un seul déménagement et qu'on ne passe pas par une phase transitoire en Algeco.

Montredon : il a été décidé de rester dans le local de Montredon sur une surface réduite. Des travaux sont à venir. Le représentant du propriétaire est d'accord avec notre proposition.

Mirail : Il est prévu une installation dans 3 ans normalement. Une rencontre a été organisée sur place avec le vice président. L'installation est prévue sur un terrain appartenant à l'état où un local serait mis à notre disposition pour une durée de 20 ans. Le montage juridique est possible mais à mettre en place. Ce local serait exclusivement dédié à l'INRAP.

Fontenay le Comte :

CNT : Qu'en est-il du cas d'une implantation éventuelle à Fontenay le Comte ?

PRÉSIDENT : Je suis opposé au projet. Je suis favorable à une ouverture de base plus au sud, à coté de Saintes, ainsi qu'à une implantation au sud de l'Aquitaine.

CNT : Et pour l'Isle d'Espagnac ?

PRÉSIDENT : le bail arrive à son terme en 2015. Nous attendons la fin du bail car nous allons avoir besoin d'une zone de stockage.

DOM : Concernant GROS MORNE, le bail court jusqu'en avril 2014.

Président : je souhaiterai également 2 autres "bases", à Saintes et au sud de l'Aquitaine

10. – Point sur le SGA (pour information)

Administrateur : Avez-vous des questions sur le planning de réunions joint ? Des évolutions sont en cours, et il y a encore des progrès à faire en termes d'ergonomie. Quelques évolutions sur Planisware sont attendues en juillet. Une réflexion sera mise en place en Octobre au sujet des relevés de temps et des frais de déplacement. Les régions MED et GEN n'ont toujours pas migré, ni le siège. En GSO, l'attribution permanente d'un agent CDD est maintenue jusqu'à la réorganisation des DIR. De plus, un second agent CDD sera recruté avant la fin de l'année pour décrire les tâches, les postes et les processus, pour identifier la qualité des données saisies dans le SGA et permettre une bonne transition en vue de la réorganisation.

11. – Points divers

SUD Culture Solidaires : Dans le cadre de la mutuelle, les remboursements des appareils auditifs sont faibles (cas d'un agent en difficulté)

PRÉSIDENT : contactez Thomas Bedon, responsable du service des affaires sociales.

Matériel de la LGV SEA : après inventaire, nettoyage et réparations à faire, le matériel sera réaffecté vers les autres bases en fonction des besoins au lieu de passer des commandes de matériel neuf. Une partie du matériel sera conservée en tant que stock d'appui pour la région Poitou Charente.

Congés d'été : il est rappelé l'obligation de prendre 15 jours consécutifs dans la période estivale (législation du travail), c'est une obligation de repos réparateur.

DT/DICT : il est rappelé que leur durée de validité est de 3 mois.

La séance est levée à 15 heures 50.

le 2 décembre 2013
Gph.